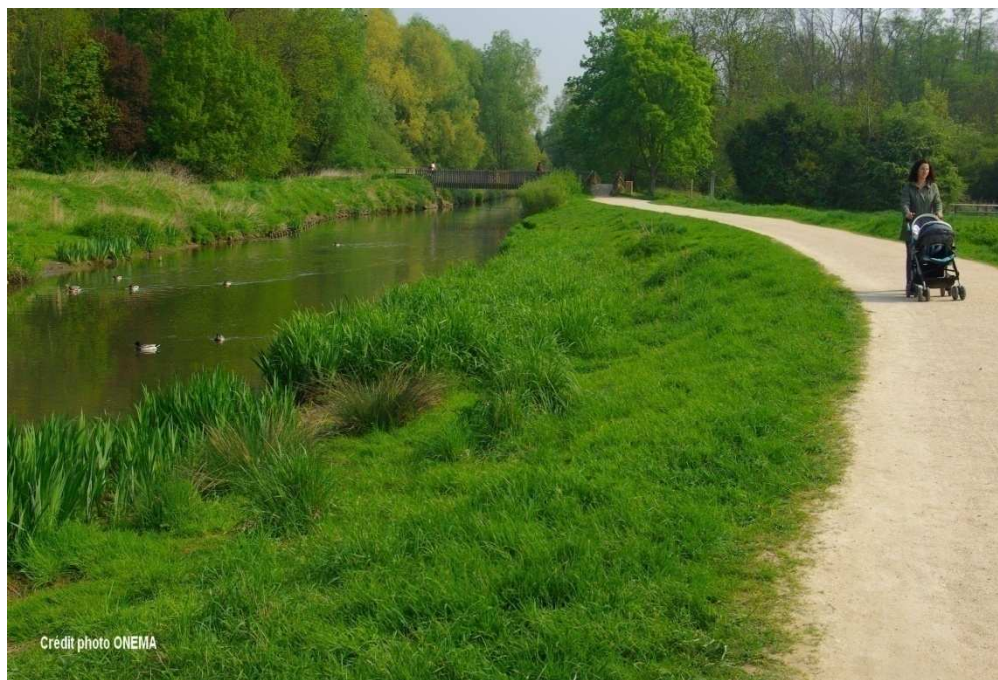


Règlement des espaces naturels de la vallée de l'Orge et de ses affluents



Commission Ecologie - Paysage du Lundi | 2 octobre 2009

Le Patrimoine

- De plus en plus d'espaces naturels

Le SIVOA sera propriétaire en 2010 de plus de 270 ha de terrains dont 254 ha en Espaces naturels sensibles



- Une circulation facilitée

La promenade de l'Orge /
circulation douce départementale
au travers de la trame verte et bleue :
42 km de pistes,
69 passerelles en 2009



Parcourir et découvrir la vallée de l'Orge aval

1 **Circuit de Gargantua**
L'Orge et l'Orge
Départ: BRUYERES-LE-CHÂTEL
Durée: 4,5 km / 1h 10 min
Pour en savoir plus n° 02

2 **Circuit du Pré au Roy**
Passez le pont
Départ: ARPAGON
Durée: 5 km / 1h 15 min
Pour en savoir plus n° 03

3 **Circuit du Carouge**
Le rendez-vous des trois rivières
Départ: BRÉTIGNY
Durée: 5 km / 1h 15 min
Pour en savoir plus n° 10

4 **Circuit de Lormoy**
Nature et patrimoine
Départ: ST-MICHEL-SUR-ORGE
Durée: 5,8 km / 1h 25 min
Pour en savoir plus n° 14

5 **Circuit des oiseaux**
L'espace naturel du Perray
Départ: STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Durée: 6 km / 1h 15 min
Pour en savoir plus n° 18

6 **Circuit des Belles Fontaines**
Filières maraîchères
Départ: MORSANG-SUR-ORGE
Durée: 4,6 km / 1h 10 min
Pour en savoir plus n° 22

7 **Circuit du Coteau**
À la Confluence
Départ: JUVISY-SUR-ORGE
Durée: 4 km / 1h
Pour en savoir plus n° 26

La Promenade de l'Orge constitue un véritable poumon vert dans le milieu urbanisé du nord de l'Essonne. De nombreux aménagements - passerelles, aires de pique-nique, parcours sportifs, panneaux de situation agrémentent le parcours sans dénigrer les sites. 63 espèces d'oiseaux nichent à proximité de l'Orge. Les saules, les iris et les roseaux s'épanouissent au bord de l'eau.

1 La Prairie du Pré au Roy
Illustration par la Société de l'Orge

2 La Tour aux Oiseaux
Ils ont pour vocation de surveiller des paysages de la vallée.

3 Le Coteau des Vignes
25 ha classés Espace Naturel Sensible et inscrits comme Zone Natura 2000 d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1.

L'Orge abrite 27 espèces de poissons dont le brochet et le barbotin. Un bon site de pêche à la carpe.

Les usages

- Un public majoritairement de proximité (moins de 10 km)
- Piétons promeneurs, cyclistes, coureurs, pêcheurs
- Variabilité selon les sites
- Un grand nombre de visiteurs

Exemple au Perray : une fréquentation jusqu'à 63 fois supérieure à celle de la forêt de Sénart pour une même unité de surface



Les impacts des usages sur le milieu naturel

- POSITIFS :

- Tissage d'un lien plus étroit entre les habitants et la rivière
- Appropriation d'un patrimoine commun (eau), responsabilisation, sensibilisation sur le long terme



- NEGATIFS :

- Actes d'incivisme : déchets, dégradations
- Surfréquentation : dégradation involontaire par piétinement, dérangement de milieux fragiles
- Difficultés de conciliation de certains intérêts écologiques avec la présence du public : arbres morts/sécurité, zones humides /moustiques



La cohabitation des usages

- **POSITIF :**

Partage de l'espace pour le plus grand nombre



- **NEGATIF :**

Risques générés par certaines activités non régulées (vitesse)
Conflits d'usage



Le projet de règlement

1. Une base élaborée par le SIVOA et distribuée en séance
2. Des remarques écrites des membres de la CEP
3. Un travail de restitution et de concertation au cours d'une prochaine CEP

**Règlement « des espaces naturels
des vallées de l'Orge aval et de ses affluents »**

Vu l'Arrêté préfectoral du..... ;

Vu la Délibération du comité syndical du SIVOA du portant adoption du dit règlement ;

Vu les Arrêtés municipaux des communes de

II) Avant propos

- Le règlement des espaces naturels des vallées de l'Orge aval et de ses affluents est un document officiel applicable et opposable à tous. Il est le fruit d'une décision des élus du Syndicat mixte propriétaire le SIVOA, qui regroupe les représentants de 32 communes dont deux communautés d'agglomération. Il incombe aux agents du SIVOA, gestionnaire, et aux pouvoirs de Police de le faire appliquer et respecter.
- Ce règlement vise la « préservation et le bon usage des vallées de l'Orge aval et de ses affluents ». Son application dépend des délibérations communales et des arrêtés municipaux qui prennent en charge les questions de « police administrative générale ». Ce règlement est annexé aux dits arrêtés municipaux.
- En visant la « préservation et le bon usage des espaces naturels des vallées de



Un règlement unique

- Objectifs : Préservation et bon usage des espaces naturels
 - publics,
 - riches et fragiles du point de vue écologique
 - récréatifs et ressourçants
 - stratégiques et vitaux
(crues, auto-épuration des eaux et rôle de corridor biologique)



Le contenu du règlement

1. **La forme** : 8 pages rédigées *in extenso*, des incitations à.../ des interdictions de...
2. **Le fond** : regroupement des mesures
 - Respectons notre environnement !
 - Respectons la rivière et les plans d'eau !
 - Respectons les autres !

Respectons notre environnement !

1. Les espaces naturels
2. La faune
3. La flore
4. Les bâtiments, le mobilier, les aménagements



Respectons la rivière et les plans d'eau !

- La baignade
- La navigation
- L'accès aux îles
- Les lacs gelés
- Droit de pêche

Respectons les autres !

- Bruit
- Partage de l'espace
- Circulation (cheval, deux roues motorisé, cycles à grande vitesse)
- Activités lucratives
- Manifestations de grande ampleur







Pouvoir de Police

- Espaces accessibles au public dans le domaine public du SIVOA
- Pouvoir de police détenu par le Maire
- Document opposable : arrêté municipal



Diffusion du document

- Téléchargement sur site Internet www.sivoa.fr
+ règlement de pêche
- Affichage sur 15 panneaux indépendants
- Affichage des arrêtés municipaux en Mairie



Echéancier

ETAPES	DATES
Recueil des avis motivés par écrit	Oct-Nov-Déc 09
Prochaine CEP : synthèse et concertation	Décembre 2009
Elaboration du Règlement définitif	Janvier 2009
Adoption en Assemblée Générale du SIVOA	Avril 2010 (?)
Adoption des arrêtés municipaux	Avril – Juillet 2010
Conception et réalisation des panneaux	Fin 2010/2011
Implantation des panneaux et Site Internet	Fin 2010/2011



Merci de votre attention